



CODE VESTIMENTAIRE POUR LES OFFICIELS AUX COMPÉTITIONS DE SYNCHRO CANADA

Lors des compétitions, les officiels doivent se conformer au code vestimentaire en vigueur lorsqu'ils sont de service.

Le code vestimentaire a pour but donner une allure professionnelle à tous les officiels (juges, arbitres et marqueurs). Il est important que cette norme soit respectée lors de la compétition.

DÉTAILS

- Un chandail de golf noir, acheté par l'intermédiaire de Synchro Canada, doit être porté par tous les juges. Les juges de pratique devraient porter un chandail de golf provincial noir ou un chandail de golf noir uni. Les arbitres porteront des chandails de golf Synchro Canada rouges. Les marqueurs porteront des chandails de golf Synchro Canada bleus.
- Tous les officiels doivent porter des pantalons noirs pour toutes les épreuves. Les pantalons doivent être au-dessous du genou pour les figures ou les épreuves préliminaires de routine et à la cheville pour les épreuves finales de routine.
- Toutes les chaussures doivent être noires et appropriées (c'est-à-dire pas d'escarpins).
- Si les chaussettes sont visibles, elles doivent être noires.
- Les tenues vestimentaires inappropriées comprennent: les shorts, les pantalons moulants, les *leggings*, les robes de tennis, les jupes, et les jupes-culottes. Les bijoux excessifs, les chapeaux et les casquettes ne sont pas acceptés. Un recouvrement sur la tête est accepté pour des raisons médicales ou religieuses. Si une camisole est portée sous le chandail de golf, elle devrait être de la même couleur ou ne pas être perceptible.
- Un chandail ou une veste par-dessus le chandail de golf est autorisé, mais doit être de la même couleur que le chandail de golf et ne pas avoir des logos excessifs.
- Les vêtements doivent être de bon goût et en bon état, les articles noirs ne doivent pas être fanés, transparents ou brillants.